

# Compte rendu de l'Assemblée générale d'Atout Môme du 16 septembre 2011

**Nombres de familles présentes : 18**

**Familles avec pouvoir : 5**

Stéphanie Parent-Zampin préside cette assemblée.

Remerciements aux représentants de la mairie, à l'équipe d'animation et à toutes les familles présentes ce soir.

Remerciement à la boulangerie Bona Forna pour leur collaboration et la mairie pour la gestion de nos employés.

## **1) Présentation garderie périscolaire**

### L'équipe d'Atout Môme :

Nathalie Jacquin, animatrice, s'occupe de la gestion des goûters, de la facturation et de l'encaissement ainsi que du ménage.

Gaëlle Lezy, animatrice + aide aux enfants pour effectuer leurs devoirs.

Louisa Douiri, préposée à la préparation des goûters, ménage et soutien aux animatrices.

Les contrats de ces 3 personnes sont gérés par la mairie (établissement des fiches de paye, recherche de remplaçant en cas d'absence des animatrices, ...).

Remerciement à cette équipe pour leur travail, leur gentillesse et leur implication.

### Le bureau d'Atout Môme :

Stéphanie Parent-Zampin, présidente

Véronique Gobbo, trésorière

Sophie Longet, secrétaire

## Fonctionnement garderie périscolaire

Rappel du règlement, du fonctionnement et des horaires.

Matin 7h25 – 8h20. Soir 16h -18h30.

La garderie périscolaire ferme ses portes à 18h30, au delà de cette heure les enfants ne sont plus couverts par l'assurance et les animatrices non plus. Il est donc très important de respecter cet horaire mais aussi le travail des animatrices. En cas de retard exceptionnel, prévenir les animatrices (n° de l'école 04 50 60 57 18).

Remettre impérativement les inscriptions le vendredi précédent la semaine d'inscription ou mensuellement. Le faire absolument, pas d'inscription au dernier moment pour éviter que l'enfant soit refusé. Respecter ces inscriptions (les goûters sont préparés en fonction de ces inscriptions).

Le moment du goûter, qui a lieu de 16h30 à 17h00, est un moment à respecter et nous vous demandons dans la mesure du possible de ne pas le perturber.

Soutien scolaire : les enfants inscrits à la garderie après le soutien apportent et prennent leur goûter avec la maîtresse. La responsabilité de la garderie est engagée à partir du moment où vous confiez vos enfants à la garderie donc pas assuré de 16h à 17h00. La convention entre l'école et Atout Même est reconduite.

Aide aux devoirs : les enfants inscrits à la garderie le soir ont la possibilité de faire leurs devoirs avec l'aide des animatrices le lundi et le jeudi. Pour la première fois cette année, certains enfants ont refusé de faire leurs devoirs. Ainsi pour éviter tout problème, le bureau fera passer prochainement un mot concernant votre choix.

## **2) Bilan moral 2010/2011**

45 familles adhérentes avec 57 enfants accueillis.

Cette année encore nous avons souhaité poursuivre l'idée de goûters naturels à base de produits locaux et biologiques (faisselles de Cédric Vernay, fromage de la fruitière de Sales, pains et brioches de la Bona Forna, pommes de Cercier)

Gaëlle Lezy ayant été absente pour des raisons de santé de novembre 2010 à mai 2011, elle a été remplacée par Fanny Sutton puis par Nathalie Jacquin. Nous la remercions d'ailleurs vivement pour sa disponibilité suite au départ soudain de Melle Sutton.

Réaménagement de la salle de garderie: nous avons réaménagé au minimum la salle pour le bien-être des enfants et des animatrices, sachant qu'il est prévu une extension de l'école dans les années à venir avec un nouvel espace garderie. Un plus gros investissement aurait donc été inopportun.

Départ de Ghislaine : La fin de l'année scolaire a été marquée par le départ en retraite de Ghislaine. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de son temps libre et la remercions pour son investissement et sa gentillesse. Les enfants ont pu lui dire au revoir lors du spectacle de fin d'année du clown Monsieur Boul.

Les activités réalisées à la garderie :

Noël : Chasse aux trésors création boules de Noël par Sophie Longet

Création de Monsieur Carnaval par les enfants de la garderie

Atelier Bugnes en collaboration avec la Bona Forna que nous avons vendues le lendemain au carnaval.

Merci aux parents qui ont donné des chutes de tissus et des jeux dont ils ne se servaient plus. Les enfants en ont fait bon usage.

Vote du bilan moral :

Contre : 0

Abstention : 0

### **3) Bilan financier 2010/2011**

Résultat exercice 2010/211 : - **34,99 €**

Bon résultat compte tenu des frais engendrés cette année (aménagement garderie, départ Ghislaine, reversement à 3 Ptits Points du résultat positif centre de loisirs,...).  
Le bureau avait pensé diminuer le tarif horaire pour 2011/2012 compte tenu de l'argent disponible sur les comptes. Cependant les salaires des animatrices allant augmenter considérablement cette année (car ne bénéficiant plus de contrat Aidé), il est voté par l'ensemble des familles présentes de maintenir le tarif horaire à 2.50 €. La cotisation annuelle est de 15€ par famille.

Vote du bilan moral :

Contre : 0

Abstention : 0

### **4) Année 2011/2012**

Départ du bureau actuel :

Départ de la présidente, Stéphanie Parent-Zampin

Sophie Longet et Véronique Gobbo quittent leur fonction mais restent membres actifs.

Renouvellement du bureau :

Gonthier Sandrine	Présidente
Dubois Vincent	Vice-Président
Gonneaud Christelle	Trésorière
Buthod Sabine	Secrétaire
Gobbo Véronique	Membre actif
Longet Sophie	Membre actif

Vaulx, le 26 septembre 2011

Stéphanie Parent-Zampin  
Présidente

Véronique Gobbo  
Trésorière

Sophie Longet  
Secrétaire